



Médiation en entreprise

Expérimentation APST37 jusqu'au 31/12/2025



Chambray-lès-Tours, le 22 octobre 2025,

Madame, Monsieur,

Dans le cadre du PRST4, avec le soutien de la DREETS Centre-Val de Loire, l'APST37 mène jusqu'au **31 décembre 2025** une **expérimentation de médiation** pour prévenir la désinsertion professionnelle et **soutenir le maintien en emploi**. Le dispositif, financé pendant l'expérimentation, s'adresse en priorité aux **entreprises de moins de 50 salarié·e·s**.

La médiation est un processus volontaire et confidentiel : un **médiateur certifié, neutre et impartial** aide deux personnes (collègues, salarié·e/manager, deux managers...) à **rétablir un dialogue utile** et à **co-construire** une issue durable.

Concrètement, après l'accord des parties et de l'employeur, nous réalisons des **entretiens individuels** puis, si nécessaire, jusqu'à **quatre réunions en lieu neutre**. Le cadre garantit **liberté, confidentialité et respect** ; aucune décision n'est imposée, les parties décident.

Résultats observés lors de l'expérimentation précédentes :

- **Moins de recours à l'arrêt de travail et reprises plus sereines ;**
- **Réduction du risque d'inaptitude ;**
- Lorsque la poursuite de la collaboration n'est pas possible, **séparation apaisée** facilitant le **retour en emploi**.

Vous faites face à une **situation de conflit "à deux"** dans votre entreprise ?

Parlons-en : cellule PDP APST37 (contactpdp@apst37.fr | 02 47 37 66 76) ou votre **médecin du travail**.

Nous restons à votre entière disposition pour tout complément d'information.

Votre Service de Prévention et de Santé au Travail

Cadre de l'expérimentation : APST37 – PRST4 / DREETS Centre-Val de Loire — dispositif financé, ouvert jusqu'au 31/12/2025, pour les entreprises < 50 salariés.

APST37

2 avenue du Professeur Alexandre Minkowski
37170 Chambray-Lès-Tours
02.47.37.66.76



..... Ensemble pour la prévention